

## **ACCIDENT**

### ***survenu à l'avion immatriculé F-OHRR***

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Evénement :</b>        | manœuvre acrobatique à basse hauteur, collision avec le sol. |
| <b>Cause identifiée :</b> | prise de risque par excès de confiance.                      |

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Conséquences et dommages :</b>   | pilote blessé, aéronef détruit.  |
| <b>Aéronef :</b>                    | avion Schweizer Grumman G 164.   |
| <b>Date et heure :</b>              | samedi 24 novembre 2001 à 09 h 00.   |
| <b>Exploitant :</b>                 | société de travail aérien.   |
| <b>Lieu :</b>                       | rizières de Mana (Guyane).   |
| <b>Nature du vol :</b>              | épandage aérien.   |
| <b>Personnes à bord :</b>           | pilote.  |
| <b>Titres et expérience :</b>       | pilote, 31 ans, CPL de 1997, 2500 heures de vol, 700 heures sur type dont 25 dans les trente jours précédents. |
| <b>Conditions météorologiques :</b> | estimées sur le site de l'accident : vent calme, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 2000 pieds.              |

### **Circonstances**

De retour d'une mission de travail aérien d'ensemencement de riz sur une parcelle, le pilote se présente en étape de base éloignée sur l'aérodrome privé de Mana. Un témoin à bord d'un autre aéronef indique que l'avion effectue un " tonneau barriqué " par la gauche à proximité du sol. Avant la sortie du tonneau, l'avion percute le sol avec le train principal et l'aile inférieure droite sous un angle de 30°. L'avant de l'appareil s'enfonce dans le sol meuble puis rebondit. Il termine sa course sur le dos dans une rizière.

Le pilote indique qu'aucun problème technique n'est à l'origine de l'accident.

Le jour de l'accident, il avait déjà effectué à deux reprises cette manœuvre au retour de passes d'ensemencement. Il ne possède pas d'expérience dans le domaine de la voltige.

L'aéronef n'était pas autorisé à effectuer de la voltige.